

NOTRE ADHÉSION A L'ENCYCLIQUE

AETERNI PATRIS

Domine, ad quem ibimus? verba
vitae aeternae habes.

IOAN., VI, 69.

Nous nous sommes empressés, dès qu'elle nous est parvenue, de publier l'encyclique — *Aeterni Patris* — que le souverain Pontife heureusement régnant adressa, le 4 août dernier, à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique, sur la restauration de la philosophie chrétienne selon l'esprit de saint Thomas d'Aquin (*); et aujourd'hui, avec le même empressement, nous y joignons une autre lettre (**) également vénérable, et d'autant plus importante que le Saint-Père lui-même y résume les enseignements de la première, et pourvoit déjà à l'entière exécution de ses volontés.

Mais cette adhésion implicite n'est encore qu'une partie de notre devoir.

Il ne faut rien exagérer, sans doute; mais si des écrivains catholiques doivent se garder de dépasser les justes limites, ils doivent encore bien plus redouter, ce nous semble, cet orgueil, cette vaine et fausse sagesse, qui les fait hésiter et les arrête en-deçà du point où les appelle une obéissance noble et généreuse.

Nous le savons, l'encyclique *Aeterni Patris* ne s'adresse pas directement aux simples fidèles; elle ne touche pas directement le dogme, ni même aucun point de la discipline proprement dite; le souverain Pontife n'y parle pas avec cette plénitude d'autorité qu'il possède et dont il use à son gré; mais, nous le savons aussi, pour avoir droit à l'obéissance, il n'est pas nécessaire que le souverain Pontife parle *ex cathedra*, qu'il définisse

(*) Voir la livraison de juillet et août, p. 551, et celle de septembre, p. 609.

(**) Voir p. 675.